

[COMMUNIQUE DE PRESSE]

## Qui sont les Français·es de Bruxelles ?

Un papier co-écrit par Charlotte Casier et Jean-Michel Decroly – Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire (IGEAT) – étudie la population française établie à Bruxelles. Leurs résultats sont publiés dans la revue EchoGéo.

*Bruxelles, 12 mai 2022*

Qui sont donc les Français·es établi·es à Bruxelles ? Sur base d'un examen attentif des données issues de plusieurs sources, une étude récente réalisée par Charlotte Casier et Jean-Michel Decroly (IGEAT, Université libre de Bruxelles) dresse enfin le portrait de cette population qui par sa croissance récente et sa visibilité dans l'espace public fait couler beaucoup d'encre.

Les constats établis confirment, nuancent ou démentent les idées reçues à propos des Franco-Bruelloi·ses. Ils peuvent se résumer comme suit :

- Une population nombreuse et jeune. En 2021, 67.000 Français·es sont établis en Région de Bruxelles-Capitale (5 % de la population), c'est le double qu'en 2000. Il s'agit d'une population plutôt féminine et très jeune. Ainsi, un·e bruxellois·e sur dix est de nationalité française parmi les 25 à 29 ans. Ces caractéristiques particulières sont à mettre en lien avec le nombre important de Français·es qui s'installent à Bruxelles pour leurs études supérieures (les établissements bruxellois en accueillent environ 10 000).
- Une population active contrastée en termes de revenus... mais hautement diplômée. Contrairement aux idées reçues, les Français·es de Bruxelles ne disposent pas toutes de revenus élevés. Bien au contraire, ils comptent en leur sein une part substantielle d'actives avec des ressources financières limitées. Ils partagent toutefois un point commun : ils sont (ou seront) majoritairement diplômés du supérieur. Ce résultat ne doit rien au hasard. Il traduit simplement le fait que la distance filtre socialement les mobilités résidentielles : plus le niveau de diplômes de la personne migrante (ou de ses parents) est élevé, plus la distance parcourue dans un déménagement augmente. En effet, s'implanter dans une ville à l'étranger engendre des coûts plus importants, repose sur l'accès à une information – par exemple à propos des marchés du logement et du travail – plus difficile à obtenir, et sollicite le capital social des individus car le fait de connaître des proches dans le territoire d'arrivée y facilite considérablement l'implantation.
- Une implantation qui se concentre dans les quartiers aisés du Sud-Est. En 2015, ces ressortissant·es sont particulièrement nombreux·ses dans les quartiers du Sud de la ville, à Uccle, Ixelles et dans le haut de Saint-Gilles. Dans les quartiers situés le long de l'avenue Louise et à l'Ouest du Bois de la Cambre et de la Forêt de Soignes, ces individus totalisent systématiquement plus de 10 % des habitant·es.
- Bruxelles attire davantage les Français·es que d'autres grandes villes occidentales. Cet « avantage comparatif » résulte vraisemblablement des multiples opportunités qu'offre Bruxelles aux Français·es qui cherchent à s'expatrier. Tout d'abord, la ville jouit d'une bonne accessibilité depuis la France, renforcée depuis 1996 suite à l'ouverture du Thalys entre Paris et Amsterdam via Bruxelles. La langue dominante y est le français et l'accès aux études supérieures y est plus facile qu'en France. Par ailleurs, les prix sur les marchés acquisitif et locatif du logement y sont moins chers qu'à Paris et comparables à ceux de Lyon. De plus, le régime fiscal y est plus favorable pour les ménages à haut revenu. De surcroît, malgré sa modeste taille, Bruxelles se distingue par l'importance de son offre culturelle, ainsi que la diversité et la vivacité de

sa vie artistique. En conséquence, malgré la présence d'une frontière internationale, Bruxelles aurait progressive-ment été intégrée dans le système français des migrations internes extra-départementales. En résumé, il est vraisemblable que pour des jeunes adultes français·es souhaitant obtenir un diplôme de l'enseignement supé-rieur ou un emploi qualifié, sans devoir débours-er de montants trop importants pour se loger et tout en béné-ficiant des aménités d'une métropole, Bruxelles fait désormais partie du champ des destinations possibles, au même titre que Paris ou des métropoles régionales comme Lyon, Marseille, Lille, Nantes ou Bordeaux.

**Référence :**

« *Qu'aurais-je trouvé de plus chouette à Paris, Lyon ou Marseille ?* » *Socio-démo-géographie des Français·es de Bruxelles*

Charlotte Casier et Jean-Michel Decroly

<https://doi.org/10.4000/echogeo.23019>

Contact :

Jean-Michel Decroly, IGEAT, Faculté des Sciences

Université libre de Bruxelles

E-mail : [jean-michel.decroly@ulb.be](mailto:jean-michel.decroly@ulb.be) GSM: sur demande